

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION de L'Office du tourisme de LA FECLAZ
Mercredi 14 novembre 2018 à 18 h30

Présents : Josiane Lasnier, Christian Paccard, Claude Gaillard, Alain Game, Michel Frugier, Slobodan Merdovic, Julien Derche, Pierre Gérard , Nicolas Guerraz, Cathy Devos, Cyril Laily, Michel André, Gérard Dumaz

Absents excusés : Bernadette Bé, Elaine Loewert,,

Absents :Maryse Fabre, Richard Petit, Pierre Hémar,

Procurations : Richard Berger a donné procuration à Slobodan Merdovic
Frédéric Merdovic a donné procuration à Nicolas Guerraz

Le quorum des membres élus est atteint

Validation du CA du mois de juin

Ni oppositions, ni remarques, le CA du mois de juin est validé par le conseil d'administration.

Introduction

Le Président rappelle les circonstances qui ont conduit à la situation présente de l'O.T. Cette situation découle de la loi NOTRE et de l'accord politique entre les deux agglomérations de Grand Lac et de Grand Chambéry Bauges

Michel Frugier retrace les grandes étapes du processus qui ont abouti le 12 octobre 2018 à la proposition de reprise de l'O.T SGR par Grand Chambéry Alpes Tourisme.

1. Validation de l'exercice comptable 2017/2018

Le président rappelle les efforts fournis par le bureau et le trésorier pour « tenir » financièrement malgré une trésorerie très tendue.

Claude Gaillard présente les résultats (quasi définitifs) de l'exercice comptable 2017/2018. Le poste principal en diminution est le poste salarial qui est passé de 81806 € à 63249€ suite à la non embauche d'un CDD supplémentaire. L'exercice comptable 2017/2018 est validé par le conseil d'administration.

2.Validation du transfert de l'OT SGR à GCAT

Cyril Laily , Directeur de GCAT, présente la structure GCAT qui englobe de nombreux domaines : communication, promotion touristique, développement de produits touristiques, ingénierie, marketing, e-commerce, formation du personnel . Il rappelle que la coopération avec l'OT SGR a déjà commencé : réalisation de brochures, relation presse, community manager mais que la communication et la promotion doivent être l'affaire de tous les acteurs dans une démarche d'autoconstruction.

Michel Frugier, Président du nouveau Syndicat des Stations du Massif des Bauges indique qu'un pilotage par un seul OT, celui de GCAT, lui semble logique mais qu'il faudra une bonne coordination avec l'O.T de Grand Lac.

Michel André se félicite de l'intégration de l'O.T SGR dans GCAT, ce qui permettra une meilleure mise en valeur de la destination Bauges et de ses différentes stations regroupées dans le SMSB.

Le Conseil d'administration se prononce à l'unanimité pour la reprise de l'OT SGR par Grand Chambéry Alpes Tourisme.

3. Avenir de l'association.

A partir du premier janvier, le personnel de l'OT SGR intégrera GCAT qui prendra la suite de l'OT SGR . L'association « loi 1901 OT SGR » ne sera pas dissoute immédiatement, des factures restant à régler , et une négociation va s'engager sur la reprise des immobilisations.

Les statuts sont clairs, il faudra convoquer une AG extraordinaire pour dissoudre l'association, elle pourrait se tenir au cours du 1er semestre 2019. G. Dumaz assisté de C.Gaillard sont désignés comme liquidateurs.

4.Date de l'Assemblée générale

La date de l'AG ordinaire est fixée au mercredi 5 décembre à 18h30 , le CA valide également la date du jeudi 20 décembre pour une AG extraordinaire si le quorum n'était pas atteint le 5 décembre.

5. Questions diverses

Lettre de la CRC :

Le Président indique qu'en coordination avec le Syndicat Mixte SGR il a répondu aux questions posées par la Chambre régionale des comptes.

Embauche d'un CDD à partir du 15 décembre :

L'ouverture du bureau du Revard nécessite l'embauche d'un CDD pour la saison d'hiver, cette personne sera embauchée par l'OT SGR à partir du 15 décembre puis versée à GCAT à partir du 1er janvier 2019.

Animation touristique

Michel André rappelle l'importance de l'animation touristique qui est un coup de pouce aux commerçants et aux socio-professionnels. Le GAEF qui s'était chargé de l'animation l'an passé avait demandé à la commune de Les Déserts une subvention d'un peu moins de 20000€.

La commune de Les déserts a décidé d'un budget de 12000€ complété par 4000 € apporté par GCAT au titre de la promotion.

Michel André liste les principales manifestations retenues et donne en exemple l'Association Aillons Margeriaz Animations qui impulse et porte les animations sur les deux stations et qui arrive à dégager 50 000€ de recette propre.

La commune de les Déserts réfléchit à la mise en place d'une structure qui pourrait porter et coordonner les animations, leur donner plus d'ampleur afin de dégager des recettes et gérer les flux financiers.

Josiane Lasnier s'interroge sur le « périmètre communal » de la structure et souhaiterait un comité de pilotage pour coordonner les différentes associations qui organisent des animations et des évènements. Elle souhaiterait également que cette question soit débattue lors de l'AG.

Slobodan Merdovic indique avoir pris contact avec l'AMA pour réaliser des économies d'échelles. (ex : coût des feux d'artifice)

Michel André annonce une réunion à la Mairie de Les Déserts pour affiner le travail sur la nouvelle structure d'animation.

La séance est levée à 20h30

Le Président

Gérard Dumaz